



Bulletin Officiel

N° 4465 Jeudi 24 Octobre 2013

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP VALEURS QUIETUDE 2018 2

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TELNET HOLDING SA 3-4

SOTETEL 5

STB 6-10

TUNINVEST SICAR 11-14

BANQUE DE L'HABITAT 15-16

STEQ 17

AMS 18-19

SOCIETE EURO-CYCLES SA 20-21

SIAME 22-23

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE NEW BODY LINE – AGE - 24

INFORMATIONS POST AGE

ASSURCREDIT 25-27

COTUNACE 28-29

COURBE DES TAUX 30

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 31-32

ANNEXE I

OFFRE A PRIX FERME - OPF - PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIETE « CITY CARS »

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

AVIS DES SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

**FCP VALEURS QUIETUDE 2018
Fonds Commun de Placement
Agrément du CMF n°18-2013
du 14 juin 2013**

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de **FCP VALEURS QUIETUDE 2018** aura lieu le **1^{er} novembre 2013**.

FCP VALEURS QUIETUDE 2018 présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCP VALEURS QUIETUDE 2018
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement -FCP-
Type	: OPCVM de capitalisation
Catégorie	: FCP Mixte à capital garanti par le gestionnaire
Objet	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds.
Législation applicable	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application.
Adresse	: Immeuble Integra, Centre Urbain Nord Tunis - Mahrajène 1082
Montant initial	: 100.000 dinars divisés en 20 parts de 5000 dinars chacune.
Référence de l'agrément	: Agrément n° 18-2013 du 14 juin 2013
Date de constitution	: 4 octobre 2013
Durée de vie	: 5 ans
Fondateurs	: Tunisie Valeurs et Amen Bank
Gestionnaire	: Tunisie Valeurs- Immeuble Integra, Centre Urbain Nord Tunis Mahrajène 1082
Dépositaire	: Amen Bank - Avenue Mohamed V 1002 Tunis
Distributeur	: Tunisie Valeurs- Immeuble Integra, Centre Urbain Nord Tunis Mahrajène 1082

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Hebdomadaire

Prix de souscription et de rachat :

Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toute commission.
Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative diminuée d'un droit de sortie de 5% pour tout rachat opéré avant l'échéance de 5 ans. Les droits de sortie sont acquis au fonds.

Pour plus d'informations sur FCP VALEURS QUIETUDE 2018, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier sous le n°13-0840 en date du 22 octobre 2013 sera mis à la disposition du public auprès de la société Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse sise à l'immeuble Integra- Centre Urbain Nord Tunis Mahrajène 1082 et de son réseau d'agences habilités à recueillir les souscriptions et les rachats.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TELNET HOLDING SA

Siège social : Immeuble Ennour, Centre urbain nord 1082 Tunis Mahrajène

La Société TELNET Holding publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013.

Indicateurs TELNET Holding individuel

	TROISIEME TRIMESTRE		DE JANVIER A SEPTEMBRE		VARIATION		31 DECEMBRE 2012
	2012	2013	2012	2013	EN TND	%	
Produits d'exploitation (1)	655 938	624 456	5 154 278	5 286 288	132 010	2,56%	5 805 842
Produits de placement	164 122	71 416	229 711	332 651	102 940	44,81%	414 493
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	52 492	22 572	134 413	160 608	26 195	19,49%	234 526
Charges d'exploitation (2) (*)	521 368	562 103	1 748 719	1 755 845	7 126	0,41%	2 331 438
• Charges de personnel	419 832	402 580	1 345 541	1 300 013	<45 528>	<3,38%>	1 763 675
• Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	101 536	159 522	403 178	455 832	52 654	13,06%	567 763
Marge d'EBITDA [(1) - (2)]/(1)	21%	10%	66%	67%			60%

(*) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

Indicateurs TELNET Holding Consolidé

	TROISIEME TRIMESTRE		DE JANVIER A SEPTEMBRE		VARIATION		31 DECEMBRE 2012
	2012	2013	2012	2013	EN TND	%	
Produits d'exploitation (1)	7 665 010	11 440 248	25 323 727	29 739 753	4 416 026	17,44%	35 656 120
• Pôle Recherches et développement en ingénierie produit	6 933 418	8 087 107	21 962 975	23 413 571	1 450 596	6,60%	30 955 742
• Pôle télécoms et intégration réseaux	571 582	2 887 615	2 506 565	5 005 833	2 499 268	99,71%	3 144 415
• Pôle Services PLM	160 010	465 526	854 187	1 320 349	466 162	54,57%	1 555 963
Produits de placement	80 575	63 580	229 858	332 738	102 880	44,75%	393 105
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	130 273	<84 799>	334 097	86 341	<247 756>	<74,16%>	589 117
Charges d'exploitation (2) (*)	6 875 893	9 220 685	21 340 783	24 117 579	2 776 796	13,01%	29 259 575
• Charges de personnel	4 667 284	4 827 047	14 946 348	15 267 544	321 196	2,15%	19 948 225
• Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	2 009 838	4 151 635	6 729 508	10 102 560	3 373 052	50,12%	9 231 977
• Variation des travaux en cours	198 771	242 003	<335 073>	<1 252 525>	-917 452	273,81%	79 373
Marge d'EBITDA [(1) - (2)]/(1)	10%	19%	16%	19%			18%

(*) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

- Suite -

FAIT MARQUANT DU TROISIEME TRIMESTRE 2013 :

- Réalisation par la filiale Data Box du premier contrat signé avec l'opérateur Algérie Telecom ;
- Réalisation par la filiale Data Box des contrats conclus avec les opérateurs : Tunisie Télécom et Tunisiana.

COMMENTAIRES DES INDICATEURS :

- **Produits d'exploitation:**

Les produits d'exploitation du Groupe TELNET HOLDING sont passés de **25 323 727 dinars** au 30 Septembre 2012 à **29 739 753 dinars** au 30 Septembre 2013 soit **une évolution de 17,44%**.

Les indicateurs au 30 Septembre 2013 se rapportant aux différentes activités du Groupe TELNET HOLDING peuvent se résumer par pôle d'activités comme suit :

- ❖ Pôle recherche et développement en ingénierie produit (représente **78,73%** des produits d'exploitation au 30 Septembre 2013) :

Au 30 Septembre 2013, l'activité de ce pôle a connu une **évolution de 6,60 %** par rapport au 30 Septembre 2012 particulièrement au niveau des activités **Avionique** (+96%) suite à l'obtention des nouveaux projets d'envergure auprès de Safran et l'activité **Sécurité** (+30%) et ceci suite à la participation a des projets importants.

Nous signalons une bonne visibilité et des perspectives importantes dans les activités Monétique et Avionique.

- ❖ Pôle télécoms et intégration réseaux (représente **16,83 %** des produits d'exploitation au 30 Septembre 2013) :

Au 30 Septembre 2013, l'activité de ce pôle a connu une **évolution de 99,71%** par rapport au 30 Septembre 2012. Cette importante augmentation du chiffre d'affaires est due essentiellement à la concrétisation du premier marché avec Algérie Télécom ainsi que les marchés avec Tunisie Télécom et Tunisiana.

- ❖ Pôle services PLM (représente **4,44 %** des produits d'exploitation au 30 Septembre 2013):

Les produits d'exploitation de ce pôle ont connu une **évolution de 54,57%** par rapport au 30 Septembre 2012 suite à la reprise de la demande de solutions PLM notamment dans le secteur aéronautique.

- **Marge d'EBITDA:**

Pour le troisième trimestre 2013, la marge d'EBTIDA du Groupe TELNET HOLDING s'élève à **19%**.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SOTETEL-**

Siège social : Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications - SOTETEL - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013.

En KTD

INDICATEURS D'ACTIVITE T3 2013

Designation	3 ème Trimestre			YTD SEPTEMBRE 2013			2012
	2012	2013	Δ en %	2012	2013	Δ en %	
Produits d'exploitation	9038	9867	9%	26448	25216	-5%	38388
Ventes, travaux & services	8802	9760	11%	26111	25006	-4%	38267
- Chiffre d'affaires local	8008	9357	17%	24490	23728	-3%	36269
- Chiffre d'affaires export	794	404	-49%	1621	1278	-21%	1998
Autres produits d'exploitations	237	107	-55%	337	210	-38%	122
Charges d'exploitation dont:	9003	10111	12%	26311	27972	6%	38540
PRODUITS FINANCIERS	5,06	0,50	-90,1%	60	153	155%	68
CHARGES FINANCIERES	100	125	25%	166,52	276,00	65,7%	356
Autres Gains Ordinaires	127,83	184,67	44,47%	541	193	-64%	1 389

NB : Les indicateurs d'activité du troisième trimestre 2013 publiés ci-dessus sont issus de la situation comptable avant audit arrêtée selon les mêmes principes et méthodes comptables.

Commentaires sur les indicateurs du troisième trimestre 2013

L'activité de la SOTETEL courant le troisième Trimestre 2013 a été marquée par :

- Un accroissement du chiffre d'affaires de 11% Versus T3 2012 et de 24% Versus T2 2013, témoignant la volonté des équipes de la SOTETEL de rattraper le retard enregistré dans la production du 1^{er} semestre 2013 ;
- Une relance significative de la production due à une nette amélioration du climat social ;
- Un carnet de commandes fermes locales non consommées de 26 MDT à fin Septembre 2013 (dont 23 MDT de marchés signés courant T3);
- Le management et le personnel de la SOTETEL maintiennent leur effort pour atteindre les objectifs de production prévus et permettre ainsi à la SOTETEL de retrouver son rythme de production approprié.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB-**

Siège Social : Rue Hédi NOUIRA - Tunis

La SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013.

En Dinars

	DU 01/07/2013 AU 30/09/2013	DU 01/07/2012 AU 30/09/2012	AU 30/09/2013	AU 30/09/2012	VAR %	AU 31/12/2012 (provisoire)
1- Produits d'exploitation bancaires	104 548 314	98 334 589	315 558 080	287 033 802	9.90%	400 479 433
- Intérêts	80 906 903	76 170 509	243 541 449	219 187 899	11.11%	311 380 591
- Commissions en produits	14 398 520	13 602 254	42 955 119	42 142 227	1.93%	56 215 792
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	9 242 891	8 561 826	29 061 512	25 703 676	13.06%	32 883 050
2- Charges d'exploitation bancaires	52 254 582	44 143 384	146 541 168	128 155 631	14.35%	174 819 938
- Intérêts encourus	50 793 897	43 105 626	143 145 051	125 183 497	14.35%	170 523 206
- Commissions encourues	1 460 685	1 037 758	3 396 117	2 972 134	14.27%	4 296 732
3- Produit net bancaire	52 293 732	54 191 205	169 016 912	158 878 171	6.38%	225 659 495
4- Autres produits d'exploitation	1 072 624	858 081	3 107 346	2 530 951	22.77%	3 776 377
5- Charges opératoires	30 317 305	27 316 593	89 759 742	85 057 504	5.53%	119 639 641
- Frais de personnel	23 742 145	22 607 393	74 962 878	70 802 413	5.88%	98 817 897
- Charges générales d'exploitation	6 575 160	4 709 200	14 796 864	14 255 091	3.80%	20 821 744
6- Structure du portefeuille			481 525 867	481 448 032	0.02%	489 275 868
- Portefeuille-titres commercial			196 117 938	166 667 394	17.67%	209 546 572
- Portefeuille-titres d'investissement			285 407 929	314 780 638	-9.33%	279 729 296
7- Encours des crédits (1)			7 072 967 385	6 711 349 418	5.39%	6 765 523 189
8- Encours des dépôts , dont			5 173 864 042	5 288 534 842	-2.17%	5 517 308 641
- Dépôts à vue			1 863 166 102	1 927 147 720	-3.32%	2 065 025 989
- Dépôts d'épargne			2 047 036 717	1 930 587 363	6.03%	2 023 963 557
9- Emprunts et ressources spéciales			516 710 000	541 283 412	-4.54%	562 830 154
10- Capitaux propres (2)			404 705 993	528 466 123	-23.42%	409 018 528

(1) les crédits sont présentés en encours bruts (compte non tenu des agios réservés et des provisions) et ce, pour des besoins de comparabilité.

(2) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .

- Suite -

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/09/2013

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque «S.T.B.» arrêtés au 30 septembre 2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la «B.C.T.» n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ».

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

- Suite -

Les plus values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

- Suite -

FAITS SAILLANT AU 30 SEPTEMBRE 2013

Au terme du troisième trimestre 2013, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque se présentent comme suit :

1- Les dépôts de la clientèle se sont établis à 5.173,9 Millions de Dinars contre 5.288,5 Millions de Dinars à fin septembre 2012 accusant une baisse de 114,7 Millions de Dinars ou -2,2%, sous l'effet principalement de la régression des dépôts à terme :

- Dépôts à vue : **- 64,0 Millions de Dinars ou -3,3%** pour revenir de 1.927,1 Millions de Dinars à 1.863,2 Millions de Dinars et représenter 36% de l'ensemble des dépôts contre 36,4% en septembre 2012;
- Dépôts à terme : **-148,5 Millions de Dinars ou -11,7%** pour se situer à 1.123,7 Millions de Dinars à fin septembre 2013 contre 1.272,0 MD une année auparavant. Leur part dans le total des dépôts s'est en corollaire, repliée en revenant de 24,1% à 21,7%.
- Dépôts d'épargne : **+ 116,5 Millions de Dinars ou 6%** pour atteindre 2.047,0 Millions de Dinars et représenter 39,6% de l'ensemble des dépôts contre 36,5% en septembre 2012;

2- Les ressources d'emprunt se sont élevées à 516,7 Millions de Dinars contre 541,3 Millions de Dinars au terme du troisième trimestre 2012 enregistrant ainsi un fléchissement de 24,6 Millions de Dinars ou -4,5% se détaillant comme suit.

- Emprunts obligataires et privés : **- 8,9 Millions de Dinars ou -2,7%**
- Ressources spéciales : **-15,7 Millions de Dinars ou -7,4%**

- Suite -

3 - Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 361,6 millions de dinars ou 5,4% pour s'établir à de 7.073,0 Millions de Dinars au terme du troisième trimestre 2013 contre 6.711,3 Millions de Dinars au terme de la même période de l'exercice 2012. Cette progression résulte des évolutions différenciées suivantes :

- Crédits aux particuliers: **+ 112,3 millions de dinars ou 7,9%**
- Crédits de gestion: **+ 296,4 millions de dinars ou 14,9%**
- Crédits d'investissements: **- 43,0 millions de dinars ou -1,4%**
- Autres crédits: **- 3,9 millions de dinars ou -1,7%**

4 Le portefeuille titres commercial a atteint un encours de 196,1 Millions de Dinars, en progression de 29,5 Millions de Dinars ou 17,7% par rapport à son niveau enregistré à fin septembre 2012 (166,7 Millions de Dinars), engendrée principalement par un accroissement des Bons du Trésor Assimilables gardés en portefeuille de la banque.

5 Le portefeuille titres d'investissement s'est replié de 29,4 Millions de Dinars ou -9,3% pour revenir de 314,8 Millions de Dinars au terme du troisième trimestre 2012 à 285,4 Millions de Dinars à fin septembre 2013.

6 Le Produit Net Bancaire s'est apprécié de 6,4% ou 10,1 Millions de Dinars comparativement à son niveau enregistré au terme du mois de septembre 2012 pour passer de 158,9 Millions de dinars à 169,0 MD. Cette situation résulte d'une évolution plus importante des produits d'exploitation par rapport aux charges d'exploitation bancaire :

- Produits d'exploitation bancaire : + 28,5 Millions de Dinars ou 9,9%, passant de 287,0 Millions de Dinars à fin septembre 2012 à 315,6 Millions de Dinars au terme du mois de septembre 2013,
- Charges d'exploitation bancaire : +18,4 Millions de Dinars ou 14,3%, lesquelles se sont établies à 146,5 Millions de dinars à fin septembre 2013 contre 128,2 Millions de dinars une année auparavant.

7 Les charges opératoires ont progressé de 4,7 Millions de Dinars ou 5,5% comparativement à leur niveau au terme du mois de septembre de l'année 2012 pour totaliser 89,8 Millions de dinars. Cette variation a concerné principalement la rubrique de la masse salariale (+4,2 Millions de dinars ou 5,9%).

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**TUNINVEST SICAR**

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La société Tuninvest SICAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013.

Revenus par catégorie	Tr.3 2013	Tr.3 2012	Tr.1+2+3 2013	Tr.1+2+3 2012	Exercice 2012
1- REVENUS	113 764	221 446	249 590	471 206	830 160
Revenus des participations	74 419	189 202	89 363	300 515	622 592
Plus values sur cession d'actions					320 133
Dividendes	74 419	187 237	89 363	294 663	294 663
Intérêts		1 965		5 852	7 796
Autres revenus					
Revenus des placements	39 345	32 244	160 227	170 691	207 568
Plus values sur cession d'actions Sicav	39 266	32 175	119 270	96 091	132 633
Dividendes (actions Sicav)			40 843	74 417	74 733
Autres revenus	79	69	114	184	202
Autres revenus (études et prestations de services)					
2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES, DONT	-11 829	-9 769	9 277	33 460	43 493
Frais sur titres de participation					19 700
Frais sur titres de placement					
Pertes sur cession des titres (Sicav)	7 460	85	151	21 680	21 780
Moins Value latente sur titres Sicav	-4 369	-9 855	9 126	11 780	2 013
3- FONDS A CAPITAL RISQUE REPARTIS EN			7 765 147	8 220 271	8 468 213
Capital social			966 000	966 000	966 000
Autres fonds propres (*)			6 799 147	7 254 271	7 502 213

(*) Autres fonds propres avant affectation du résultat

- Suite -

Restructuration, mise à niveau, privatisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
Autres projets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>DONT</i>										
Zones de développement régional										
Nouvelles technologies										

Désinvestissements

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets					Montants en dinars				
	Tr.3 2013	Tr.3 2012	Tr.1+2+3 2013	Tr.1+2+3 2012	Exercice 2012	Tr.3 2013	Tr.3 2012	Tr.1+2+3 2013	Tr.1+2+3 2012	Exercice 2012
Nouveaux promoteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
Restructuration, mise à niveau, privatisation	0	0	0	0	1	0	0	0	0	399 655
Secteur agricole										
Secteur industriel					1					399 655
Secteur des services										
Secteur touristique										
Autres projets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole										
Secteur industriel										
Secteur des services										
Secteur touristique										
TOTAL	0	0	0	0	1	0	0	0	0	399 655

- Suite -

Portefeuille d'investissement de la société TUNINVEST SICAR

Portefeuille d'investissement par zone géographique	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 30-09-2013	Au 31-12-2012	Au 30-09-2013	Au 31-12-2012
Tunis	7	7	2 308 482	2 308 482
Sfax	3	3	1 119 872	1 119 872
TOTAL	10	10	3 428 354	3 428 354

VALEUR COMPTABLE NETTE			2 568 254	2 568 254
-------------------------------	--	--	------------------	------------------

Portefeuille d'investissement par secteur	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 30-09-2013	Au 31-12-2012	Au 30-09-2013	Au 31-12-2012
Secteur industriel et textile	4	4	1 419 771	1 419 771
Secteur des services	5	5	2 003 583	2 003 583
Industries Chimiques & Pharmaceutiques	1	1	5 000	5 000
TOTAL	10	10	3 428 354	3 428 354

Commentaires sur les indicateurs 3ème Trimestre 2013

1- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs du 3ème trimestre sont d'ordre comptable

2- Le rapport n'est pas basé sur des estimations

3- Les fonds propres ont été actualisés pour refléter l'activité du 3ème Trimestre 2013

4- Suite au contrôle fiscal dont Tuninvest Sicar a fait l'objet au titre des exercices 1998 à 2007,

l'administration fiscale a confirmé par un arrêté de taxation d'office en date du 1er septembre 2010 le montant de sa notification

Il convient de noter que ce montant n'a pas été provisionné sur les comptes de Tuninvest Sicar.

initiale de 2.743.838 dinars en date du 22 décembre 2008.

Tuninvest SICAR a décidé de faire un recours en opposition devant le tribunal de première instance de Tunis, aucun jugement n'a été prononcé.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE L'HABITAT-BH

Siège Social : 18, Avenue Mohamed V 1080 -Tunis

La BANQUE DE L'HABITAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

(EN DINARS)						
	3 EME TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 3 EME TRIMESTRE		VARIATION RELATIVE	AU
	2013	2012	2013	2012	09/2013§	31/12/2012
					09/2012	
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	87 821 191	81 015 568	258 321 304	232 063 888	11,31	324 407 184
INTERETS	71 300 056	65 967 455	211 158 972	188 169 590	12,22	260 612 413
COMMISSIONS EN PRODUITS	10 405 445	10 189 108	30 630 458	29 209 883	4,86	40 013 843
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL E	6 115 690	4 859 005	16 531 874	14 684 415	12,58	23 780 928
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	36 749 803	32 180 089	107 310 179	91 939 378	16,72	124 771 294
INTERETS ENCOURUS	35 469 847	30 932 549	103 784 722	88 544 332	17,21	120 123 898
COMMISSIONS ENCOURUES	1 279 956	1 247 540	3 525 457	3 395 046	3,84	4 647 396
AUTRES CHARGES	0	0	0	0		0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	51 071 388	48 835 479	151 011 125	140 124 510	7,77	199 635 890
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 346 238	3 024 560	9 332 754	9 241 754	0,98	16 580 721
5- CHARGES OPERATOIRES, DONT (*):	23 622 553	26 994 025	73 861 971	73 728 842	0,18	96 730 820
FRAIS DE PERSONNEL	19 120 283	22 095 021	59 553 456	59 343 708	0,35	77 964 428
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	4 502 270	4 899 004	14 308 515	14 385 134	-0,53	18 766 392
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	416 970 522	399 415 964	4,40	390 619 430
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	172 330 389	144 992 507	18,85	147 989 102
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	244 640 133	254 423 457	-3,85	242 630 328
7- ENCOURS DES CREDITS	-	-	4 183 164 441	4 256 091 879	-1,71	4 291 554 801
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	-	-	3 878 623 173	3 597 073 273	7,83	3 758 003 873
DEPOTS A VUE	-	-	1 070 877 721	1 034 921 966	3,47	1 030 404 822
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	1 423 550 767	1 387 937 865	2,57	1 420 459 387
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	505 640 551	516 633 967	-2,13	475 967 684
10- CAPITAUX PROPRES	-	-	464 618 735	442 901 032	4,90	453 313 698

(*) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations

- Suite -

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30/09/2013

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 30 septembre 2013, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au troisième trimestre de l'exercice 2013.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 30/09/2013 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et les charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au troisième trimestre 2013.

III- FAITS SAILLANTS

Au terme du troisième trimestre 2013, l'activité de la Banque a enregistré une évolution positive marquée essentiellement par :

- Une augmentation du produit net bancaire de 11 millions de dinars soit 7,77%, provenant essentiellement de l'évolution positive des produits d'exploitation bancaires de l'ordre de 26 millions de dinars.
- Une augmentation des dépôts de la clientèle pour un montant de 282 millions de dinars soit 7,83%, consécutive à l'accroissement :
 - des dépôts à vue à raison de 36 millions de dinars.
 - des dépôts de l'épargne à raison de 36 millions de dinars
 - des dépôts à échéance à raison de 181 millions de dinars.
- Parallèlement, l'encours des crédits net s'établit à 4 183 millions de dinars à fin septembre 2013 contre 4 256 millions de dinars à fin septembre 2012 soit une légère diminution de 1,71%.
- Les charges d'exploitation bancaires ont atteint 107 millions de dinars à fin septembre 2013 contre 92 millions de dinars à fin septembre 2012 soit une évolution de 16,72% consécutive à l'accroissement des dépôts de la clientèle, et du coût des ressources.
- Une légère diminution des charges générales d'exploitation de 0,53%.
- Les emprunts ont diminué de 11 millions de dinars provenant principalement de :
 - * La mobilisation d'un emprunt obligataire BH 2013 d'un montant de 51 millions de dinars;
 - * Le remboursement d'une échéance de l'emprunt subordonné pour un montant de 14 millions de dinars;
 - * Le remboursement d'une échéance de l'emprunt BAD pour un montant de 15 millions de dinars ;
 - * La baisse des ressources budgétaires de 33 millions de dinars.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT
-STEQ-

Siège Social : 8, rue 8601, Z.I Charguia I BP N°746 – 1080 Tunis –

La société Tunisienne d'Equipelement – STEQ – publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013.

INDICATEURS D'ACTIVITE - 3ème TRIMESTRE 2013						
NATURE DE L'INDICATEUR	UNITE	3ème TRIMESTRE		Du 01/01 au 30/09		EXERCICE
		2013*	2012	2013*	2012	2012
REVENUS (H.T)	Dinar	9 992 972	9 167 000	28 497 130	29 195 000	39 072 593
COÛT D'ACHAT MSES VENDUES (1)	Dinar	7 782 124	7 413 000	21 944 351	23 277 000	31 253 228
CHARGES FINANCIERES (2)	Dinar	806 887	629 000	2 268 456	1 808 000	2 399 673
PRODUITS FINANCIERS	Dinar	305	14 000	21 606	35 000	49 697
TRESORERIE NETTE (3)	Dinar	-608 560	304 000	-2 226 618	-1 546 000	-1 737 868
DELAI MOYEN REGL. FOURNISSEURS	Jours	-	-	80	80	63
NOMBRE DE POINTS DE VENTE		-	-	1	1	1
SURFACE TOTALE DE VENTE	m ²	-	-	1 600	1 600	1 600
MASSE SALARIALE (4)	Dinar	523 750	625 000	1 670 389	1 702 000	2 452 062
EFFECTIF MOYEN (5)	Agent	-1	-1	120	125	120

NB : (*) Les indicateurs du 3ème trimestre 2013, à caractère comptable, ont été déterminés par référence à l'arrêté semestriel certifié (en juin 2013)

(1) : Coût des ventes.

(2) : Charges financières = Charges d'intérêts + Pertes de change - Gains de change.

Les provisions pour dépréciation financière des titres de participation, comptabilisées au niveau des charges financières nettes, n'ont pas été prises en compte au niveau de cette rubrique.

(3) Les chiffres trimestriels représentent la variation entre le début et la fin de la période en question

(4) : Masse salariale = Charges de personnel - Provisions primes annuelles d'intéressement - Valorisation congés - Assurance Groupe.

(5) : Variation par rapport au trimestre précédent.

Commentaires & faits saillants :

- Une évolution des ventes a été enregistrée au cours du 3ème trimestre 2013 (+9% par rapport au 3ème trimestre 2012).
- La marge (sur coût des ventes) a connu une amélioration par rapport à l'année 2012.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Les Ateliers Mécaniques du Sahel S.A.**

Siège Social : Boulevard Ibn Khaldoun-B.P.63-4018 Sousse -Tunisie

Les Ateliers Mécaniques du Sahel publient ci-dessous ses indicateurs d'activité du 3^{ème} Trimestre 2013:

	Unités	3 ^{ème} Trimestre			Cumul période du 01/01 au 30/09			Exercice
		2013	2012	%	2013	2012	%	2012
Chiffre d'affaires	DT	8 167 588	8 965 954	-9%	23 147 976	26 019 044	-11%	34 930 222
<i>Chiffre d'affaires local</i>	DT	8 034 692	8 712 000	-8%	22 720 669	24 617 000	-8%	33 472 917
<i>Chiffre d'affaires à l'exportation</i>	DT	132 896	253 954	-48%	427 307	1 402 044	-70%	1 457 305
Production	DT	7 309 295	8 499 849	-14%	24 979 858	24 386 938	2%	33 855 012
Investissements	DT	761 463	83 000	817%	993 862	157 000	533%	1 744 526
<i>Investissements corporels et incorporels</i>	DT	761 463	83 000	817%	993 862	157 000	533%	1 743 568
<i>Investissements financiers</i>	DT	-	-	-	-	-	-	-
Structure de l'endettement	DT	-	-	-	22 413 536	23 129 771	-3%	28 530 115
<i>Endettement à LMT</i>	DT	-	-	-	8 664 004	8 302 321	4%	9 389 374
<i>Endettement à CT</i>	DT	-	-	-	6 733 928	8 070 167	-17%	9 632 749
<i>banques (découverts)</i>	DT	-	-	-	7 015 604	6 757 283	4%	9 507 992

(1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale.

Commentaires :

- A la clôture du troisième trimestre 2013, la société les Ateliers Mécaniques du Sahel a réalisé un chiffre d'affaires Brut (avant tout type de réductions et escomptes) de 8 167 mDT contre 8 966 mDT pour la même période du 2012, soit **une baisse de 9%**. Cette baisse est due à un retard au niveau de la facturation des marchés de la SONEDE et de la SNDP (perturbations enregistrées aux mois de juillet et août) et une baisse du chiffre d'affaires à l'export.

- Suite -

- Le chiffre d'affaires local enregistré au 30 Septembre 2013 s'élève à 8 035 mDT contre 8 712 mDT pour la même période en 2012 soit **une baisse de 8 % due au retard des livraisons pour le marché SONEDE.**
- Le marché local a bien repris au mois d'octobre 2013 et les perspectives d'export sont prometteuses pour le dernier trimestre de l'année.
- Au 30/09/2013, la valeur de la production finie a atteint 24 980 mDT contre une valeur de 24 386 mDT pour la même période de l'année 2012 enregistrant ainsi **une augmentation de 2%.**
- La valeur des investissements cumulés (incorporels, corporels) a atteint 994 mDT à la clôture du troisième trimestre contre une valeur de 157 mDT pour la même période de l'année 2012 enregistrant ainsi **une évolution de 533%.**

Cette hausse est expliquée principalement par la révision générale de certaines machines, l'acquisition d'une machine pour la fonderie et l'acquisition d'un banc d'essai pour le compteur d'eau.

- A l'expiration du troisième trimestre de l'année 2013, le total de l'endettement de la société a atteint 22 413 mDT contre 23 129 mDT au 30 Septembre 2012 enregistrant ainsi **une amélioration de 3 %.**

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE EURO-CYCLES SA
Siège Social: Zone Industrielle Kelaa Kebira 4060-Sousse

La Société EURO-CYCLES publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013.

(Les chiffres sont exprimés en MD)

	LIBELLE	Performances du 3 ^{ème} Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 30/09		Variation		2012
		2013	2012	2013	2012	En valeur	EN %	
1	CHIFFRE D'AFFAIRE	15 932	13 561	40 737	39 756	981	2,47%	48 521
	Chiffre d'affaire Export	15 932	13 561	40 737	39 756	981	2,47%	48 521
2	VOLUME DE PRODUCTION	123746	107625	313404	330192	-16788	-5,08%	
3	INVESTISSEMENT	6	251	37	940	-903	-96,06%	1 070
	Investissement corporels et incorporels	6	251	37	940	-903	-96,06%	1 070
	Investissement financiers							
4	STRUCTURE D'ENDETTEMENT			6 751	7 261	-510	-7,02%	8 376
	1) Endettement à long et moyen terme			934	1 127	-193	-17,13%	934
	2) Echéances à court terme			87	37	50	135,14%	193
	3) Crédit de Gestion			5 730	6 097	-367	-6,02%	7 249

- Suite -

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont: la comptabilité générale et la comptabilité matière.

Ces informations restent quand même provisoires.

Commentaires :

* La société EURO-CYCLES a réalisé au cours du troisième trimestre 2013 un chiffre d'affaire de 15.932.100 TND, Soit une augmentation de 17,48% par rapport au troisième trimestre 2012.

En cumulé, le chiffre d'affaire au 30/09/2013 a augmenté de 981MD ce qui représente 2,47% par rapport à 2012.

Cette augmentation est due à la confirmation des commandes qui avaient été prorogées du second trimestre.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques -SIAME-**

Siège social : Z.I 8030 GROMBALIA

La société SIAME publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013.*Chiffres En DT*

<u>Indicateur</u>	<u>3^{ème} trim 2013</u>	<u>3^{ème} trim 2012</u>	<u>Du début de l'ex 2013 à la fin du 3^{ème} trim 2013</u>	<u>Du début de l'ex 2012 à la fin du 3^{ème} trim 2012</u>	<u>Année 2012</u>
Revenus (Marché local)	3.915.559	2.416.793	10.441.900	7.306.547	9.492.774
Revenus (Marché Export)	2.115.129	2.019.207	6.361.328	6.495.708	9.768.249
<u>Total des Revenus</u>	<u>6.030.688</u>	<u>4.436.000</u>	<u>16.803.228</u>	<u>13.802.255</u>	<u>19.261.023</u>
<u>Production</u>	<u>6.207.180</u>	<u>4.323.402</u>	<u>17.493.255</u>	<u>13.891.813</u>	<u>19.124.930</u>
Investissements matériels	210.059	433.211	674.210	1028.162	1.298.167
Investissements immatériels	0	0		21.772	21.772
<u>Total des Investissements</u>	<u>210.059</u>	<u>433.211</u>	<u>674.210</u>	<u>1.049.934</u>	<u>1.319.939</u>
Encours dettes à moyen et long terme			975.483	1.447.707	1561.466
Billets de trésorerie			0	1.000.000	900.000
Financement en devises			1.528.235	1.831.438	2.569.910
Encours Escompte			2.916.340	1.561.760	2.078.972
Mobilisation de créances			600.000	400.000	0
Financement de stock			1.300.000	500.000	500.000
Préfinancement export			1.950.000	750.000	750.000
Liquidités disponibles / Découvert bancaire			404.155	271.790	-555.436
<u>Total Endettement</u>			<u>9.674.213</u>	<u>4.013.082</u>	<u>7.804.912</u>

1) Ces indicateurs ont été calculés ainsi :

- Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Production selon la formule :
(Revenus de la période – Stock initial PF et encours + Stock final PF et encours)
- Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Ces indicateurs restent provisoires et non audités.

- Suite -

1) Commentaire des indicateurs :

Chiffre d'affaires

Les revenus réalisés au 30 septembre 2013 ont enregistré une augmentation de 21,7% soit +3.000.973 dinars par rapport aux revenus réalisés à la même période de l'année 2012. Cette augmentation significative s'explique par :

- ✓ Augmentation des ventes sur le marché local de +43% soit +3.135.353 dinars résultant de :
 - L'évolution des ventes sur le marché local privé de +1247.094 dinars soit +26,8 % et ce malgré une conjoncture économique et sociale peu favorable.
 - L'évolution des ventes à la STEG de +1.888.258 dinars soit +71 %. Il ya lieu de signaler aussi que le portefeuille de commandes STEG, enregistre à la date du 30 Septembre 2013, un encours de presque sept (7) millions de Dinars, ce qui nous rassure sur le reste de l'exercice et nous permet de démarrer l'année 2014 avec un solde de commande assez consistant de quoi occuper nos ateliers pendant une période de six mois.
- ✓ Légère baisse des ventes à l'export -2% soit -134.380 dinars résultant essentiellement de la baisse des exportations sur les marchés Algérien et Marocain. Toutefois, les prévisions de vente sur un certain nombre de destinations telles que l'Irak, l'Algérie, le Maroc, le Bénin nous laissent entrevoir de meilleures performances pour le reste de l'exercice à même de combler l'écart et dépasser les réalisations de 2012.

Investissement

Les investissements réalisés au 30/09/2013 ont totalisé la somme de 674.210 dinars et correspondent essentiellement à:

- ✓ L'acquisition de matériel et outillage industriel pour une valeur de 373.474 dinars.
- ✓ L'acquisition d'équipements de bureau pour 72.122 dinars.
- ✓ L'aménagement des locaux industriels pour 139.394 dinars

Endettement

L'endettement bancaire de la SIAME a enregistré une augmentation de 1.869.301 dinars par rapport à son niveau au 31 Décembre 2012, due particulièrement :

- ✓ Au financement de l'approvisionnement des marchés conclus avec la STEG ainsi que d'autres marchés à l'export.
- ✓ L'évolution de l'encours du compte clients conséquence directe de l'évolution des ventes sur le marché local et à la STEG.
- ✓ Le financement de notre programme d'investissement sur la trésorerie disponible de la société.

En somme, l'exercice 2013 s'annonce prometteur et on espère le clôturer avec une évolution du Chiffre d'Affaires de 25% par rapport à l'année écoulée.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE NEW BODY LINE

SIEGE SOCIAL: AVENUE ALI BALHAOUANE 5199 MAHDIA TUNISIE

La société New Body Line invite ses actionnaires à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu **le jeudi 14 novembre 2013 à 15 h** à l'IACE – Maison de l'entreprise Bvd. principal, rue du Lac Turkana, 1053 les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital de la société New Body Line par incorporation de réserves.
2. Pouvoirs.

Messieurs les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la Société.

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGE

Les Assurances des Crédits Commerciaux « ASSURCREDIT »

Siège social : 7, Rue 8010 –Cité Montplaisir- 1002 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 octobre 2013, la Société ASSURCREDIT publie ci-dessous les résolutions adoptées :

Première Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire,

après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'opération de fusion,

après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux apports désigné par Monsieur le Président du Tribunal de 1^{ère} Instance de Tunis,

après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes relatif à l'opération de fusion,

après avoir pris connaissance du projet de traité de fusion, à signer avec la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE", société anonyme au capital de 20.000.000 de dinars, dont le siège est au 10, rue Borgine 1073-Tunis , immatriculée au Registre du commerce sous le n°B125931997 aux termes duquel la société Les Assurances des Crédits Commerciaux S.A "ASSURCREDIT" fait apport à titre de fusion à la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE", de la totalité de son patrimoine, actif et passif,

après avoir pris acte des conditions suspensives stipulées dans le projet de traité de fusion autre que celle objet de la présente assemblée, à savoir l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire de la société COTUNACE de l'augmentation de capital par voie de création de 15.683 actions nouvelles COTUNACE de 100 Dinars chacune qui seront attribuées aux actionnaires de la société absorbée ASSURCREDIT en rémunération de l'apport objet de la présente fusion,

approuve sans restriction ni réserves, dans toutes ses stipulations, le projet de traité de fusion ainsi que l'opération de fusion absorption de la société Les Assurances des Crédits Commerciaux S.A "ASSURCREDIT" par la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE" avec effet au 1^{er} janvier 2013. Le projet de traité de fusion ainsi approuvé et joint en annexe, devient le contrat de fusion,

- Suite -

approuve l'évaluation de la société Les Assurances des Crédits Commerciaux S.A "ASSURCREDIT", sa valeur retenue à savoir 3 226 634 dinars, les valeurs unitaires des actions de COTUNACE et de celles de ASSURCREDIT respectivement fixés à 133,711 dinars et 10,755 dinars, le rapport d'échange retenu dans le contrat de fusion à savoir 12,432 actions ASSURCREDIT pour une action COTUNACE, la prime de fusion d'un montant de 607 994 dinars et la soulte qui en découle d'un montant de 359,861 dinars

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide la dissolution sans liquidation de la société Les Assurances des Crédits Commerciaux S.A "ASSURCREDIT " et approuve la transmission à titre universel de tout le patrimoine de la société Les Assurances des Crédits Commerciaux S.A "ASSURCREDIT " à la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE".

En conséquence de quoi, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide:

de mettre fin à partir de la présente, aux mandats des Administrateurs et des Membres du Comité Permanent d'Audit,

de mettre fin au mandat du Commissaires aux Comptes à compter de la date de radiation de la société du registre de Commerce,

de payer au Commissaires aux Comptes la totalité de ses honoraires au titre de l'exercice 2013 et de payer aux Administrateurs et aux Membres du Comité Permanent d'Audit, les jetons de présence leur revenant au titre de l'exercice 2013 et ce, dans la limite et conditions retenues au titre de l'exercice 2012.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve l'attribution aux actionnaires de la société Les Assurances des Crédits Commerciaux S.A "ASSURCREDIT " de 15.683 actions de COTUNACE d'une valeur nominale de 100 dinars chacune, entièrement libérées, à créer par la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE" à titre d'augmentation de son capital, à concurrence de 1.568.300 dinars.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

Quatrième Résolution

L'Assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur Mourad SAIED à l'effet de poursuivre la réalisation définitive des opérations d'apport et de fusion et en conséquence :

- de signer, au nom de la société Les Assurances des Crédits Commerciaux S.A "ASSURCREDIT ", le contrat de fusion avec la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE",
- de réitérer, si besoin est, la transmission du patrimoine de la société Les Assurances des Crédits Commerciaux S.A "ASSURCREDIT " à la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE",
- d'établir tous actes confirmatifs, complémentaires ou rectificatifs qui pourraient être nécessaire,
- d'accomplir toutes formalités utiles pour faciliter la transmission du patrimoine de la société Les Assurances des Crédits Commerciaux S.A "ASSURCREDIT " à la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE",
- de remplir toutes formalités, faire toutes déclarations auprès des administrations concernées, ainsi que toutes significations et notifications à quiconque et en particulier, requérir la radiation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ; en cas de difficulté, engager ou suivre toutes instances,
- aux effets ci-dessus, signer toutes pièces, tous actes et documents, élire domicile, substituer et déléguer dans la limite des présents pouvoirs, et faire tout ce qui sera nécessaire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIETES

Informations post AGE

**Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur
-COTUNACE-**

Siège Social : Rue 8006, Cité Montplaisir 1002 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 octobre 2013, La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE-, publie les résolutions adoptées :

القرار الأول:

إن الجلسة العامة الخارقة للعادة بعد إطلاعها على تقرير مجلس الإدارة و على تقرير مراقب المساهمات و إستماعها إلى تقرير مراقب الحسابات وإطلاعها على مشروع عقد الإندماج (الذي يعتبر تبعا لذلك عقد الإندماج النهائي)، تصادق على عقد إندماج شركة "كوتيناس" عن طريق إستيعاب شركة تأمينات القروض التجارية ASSURCREDIT باعتبار القيمة المسندة لذمتها المالية موضوع الانتقال المقدّرة بـ 3.226.634 دينار والقيمة المقدّرة لشركة "كوتيناس" (الشركة المستوعبة) بمبلغ 26.742.271 دينار وتحديد مفعول تاريخ الإندماج في 2013/01/01 وتفوض الصلاحيات لرئيس مدير عام شركة "كوتيناس" لإمضاء عقد الإندماج.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الثاني:

إن الجلسة العامة الخارقة للعادة تقرر إلغاء مساهمة الشركة التونسية لتأمين التجارة الخارجية "كوتيناس" في رأس مال شركة تأمينات القروض التجارية ASSURCREDIT وتصادق على الترفيع في رأس مال شركة "كوتيناس" على إثر إستيعاب شركة تأمينات القروض التجارية ASSURCREDIT بمبلغ 1.568.300 دينار .

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

- Suite -

القرار الثالث:

إن الجلسة العامة الخارقة للعادة بقوّر حذف حقّ الأفضليّة في الإكتتاب في مجموع الزيادة في رأس المال وحجز هذه الزيادة بمبلغ 1.568.300 ديناراً لشركاء ASSURCREDIT وذلك بإصدار 15683 سهماً بواقع سهم واحد لشركة COTUNACE لكل 12,432 سهماً لشركة ASSURCREDIT مع توزيع فائض مادي جملي لشركاء ASSURCREDIT بمبلغ 359,681 دينار وضبط منحة إندماج جمليّة بمبلغ 607.994 دينار.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الرابع

إن الجلسة العامة الخارقة للعادة تصادق على تعديل الفصل السابع من القانون الأساسي لشركة "كوتيناس" وفقاً للقرار بالترافع في رأس المال المذكور سابقاً بما قدره 1.568.300 دينار ليصبح 21.568.300 ديناراً وتبعاً لذلك يصبح الفصل 7 من القانون الأساسي لشركة "كوتيناس" كما يلي: "يبلغ رأس مال الشركة التونسية لتأمين التجارة الخارجية "كوتيناس" واحداً وعشرون مليوناً وخمسمائة وثمانية وستون ألفاً وثلاثة مائة ديناراً (21.568.300 دينار) مُقسّم إلى مائتين وخمسة عشرة ألفاً وستة مائة وثلاثة وثمانين سهماً (215.683) ذات قيمة اسمية بمائة دينار (100 دينار) السهم الواحد."

« Le capital social est fixé à la somme de Vingt et un millions cinq cent soixante huit mille 300 dinars (21 568 300 DT). Il est divisé en deux cent quinze mille six cent quatre vingt trois actions (215 683) de cent (100 DT) dinars chacune. »

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار الخامس:

قررت الجلسة العامة الخارقة للعادة النظر في مراجعة تركيبة مجلس الإدارة تبعاً لعمليّة الإندماج من طرف الجلسة العامة العاديّة التي يتمّ دعوتها لاحقاً بصفة إستثنائيّة.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

القرار السادس:

تفوّض الجلسة العامة الخارقة للعادة كامل النفاذ للممثل القانوني للشركة أو من ينوبه للقيام بجميع إجراءات النّشر والإيداع و الإشهار القانونيّة وغيرها من الإجراءات.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 24 OCTOBRE 2013

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,786%		
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,794%	
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014		4,810%	
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014		4,825%	
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,830%	1 011,710
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014		4,840%	
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,853%	1 022,657
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014		4,860%	
TN0008002883	BTC 52 SEMAINES 02/09/2014		4,867%	
TN0008002891	BTC 52 SEMAINES 30/09/2014	4,874%		
TN0008002909	BTC 52 SEMAINES 04/11/2014	4,863%		
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,933%	1 025,000
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,108%	997,985
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,216%	1 000,291
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,370%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,414%		995,095
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,561%	1 038,405
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,880%	983,842
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,921%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,985%	977,744
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"	6,220%		963,116
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,313%	1 037,035
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,324%		951,732

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	143,490	147,122	147,134			
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,612	12,949	12,950			
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,296	1,334	1,335			
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	35,081	36,122	36,125			
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	47,709	49,033	49,037			
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	165,014	154,432	154,301			
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,242	541,935	541,360			
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,896	119,227	119,513			
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	123,727	122,743	122,741			
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,624	116,287	116,336			
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,323	111,938	111,927			
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	87,981	86,045	86,063			
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	140,483	128,457	128,426			
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	102,674	95,032	94,977			
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	105,730	106,337	106,754			
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 313,441	1 338,336	1 339,392			
17 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 306,497	2 225,577	2 231,894			
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,249	99,893	99,731			
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,406	101,206	101,195			
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	120,766	122,103	122,496			
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 190,742	1 196,211	1 196,785			
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	127,271	125,402	126,038			
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,247	15,271	15,246			
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 923,437	5 888,251	5 895,236			
25 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,000	5 036,867	5 038,200			
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,223	2,146	2,145			
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,901	1,874	1,874			
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,201	1,089	1,086			
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	07/05/13	3,201	107,250	107,361	107,372	
30 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,162	103,552	103,561	
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	02/04/13	3,398	105,267	104,914	104,925	
32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	27/05/13	3,896	102,466	101,872	101,883	
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	27/05/13	3,715	103,164	102,726	102,738	
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	28/05/13	3,393	106,613	106,144	106,153	
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	31/05/13	3,814	103,696	103,287	103,298	
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	02/05/13	3,874	103,579	102,786	102,796	
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	02/05/13	3,800	104,035	103,370	103,381	
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/13	3,501	105,393	104,754	104,764	
39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/13	3,395	101,616	101,312	101,322	
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	103,937	103,414	103,425	
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/13	3,316	103,745	103,276	103,286	
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/04/13	3,383	106,429	106,085	106,096	
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,458	104,842	104,853	
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/13	2,823	102,929	102,550	102,559	
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/13	3,320	102,350	101,856	101,866	
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/13	3,435	104,217	103,889	103,899	
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/13	3,878	102,401	101,795	101,807	
48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	31/05/13	3,517	103,370	102,852	102,863	
49 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/13	3,124	104,285	103,811	103,821	
50 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/13	3,866	102,367	101,741	101,752	
51 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	24/04/13	3,746	103,800	102,990	103,000	
52 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/13	3,135	104,521	104,036	104,045	
53 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	24/05/13	3,283	101,942	101,540	101,550	

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,458	10,441	10,442
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	103,310	102,252	102,262
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	3,570	103,455	102,806	102,816
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	3,655	101,079	100,417	100,488
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	07/05/13	0,702	70,832	66,459	66,147
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	2,216	150,572	146,867	146,852
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	18,410	1493,097	1 459,255	1 459,546
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	111,725	107,682	107,710
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	02/05/13	1,693	110,651	105,689	105,729
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	31/05/13	0,349	87,724	83,797	83,614
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,757	16,592	16,607
65	SICAV CROISSANCE	SBF	27/11/00	29/03/13	3,907	269,423	262,194	262,212
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/13	0,870	39,445	34,807	34,820
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/13	16,587	2 463,959	2 315,512	2 315,950
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	78,374	75,417	75,322
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	58,043	56,529	56,495
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	99,438	99,396	99,463
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	111,271	109,460	109,591
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	99,761	98,081	98,336
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,554	11,304	11,288
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	12,456	11,883	11,862
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	14,815	14,751
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	15,221	14,154	14,099
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	27/05/13	0,268	12,161	11,727	11,724
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,086	10,731	10,610	10,614
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,140	10,515	10,466	10,468
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,199	10,686	10,627	10,628
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,346	123,670	125,293	125,208
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,196	125,225	124,784	124,791
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,509	10,100	10,141
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	111,016	103,371	103,322
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,855	19,746	19,766
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	78,025	78,187
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	79,624	79,650
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	96,633	96,782	96,758
89	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,431	89,959	90,082
90	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	97,381	97,250	97,146
91	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,659	99,545	99,539
92	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	-	9,990	9,988
93	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	-	9,955	9,946
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
94	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	98,265	93,377	93,199
95	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	110,268	100,026	99,723
96	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	136,191	126,949	126,911
97	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	10,883	10,482	10,480
98	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	0,934	117,185	114,383	114,405
99	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	2,167	116,684	116,654	116,666
100	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	103,916	100,616	100,799
101	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	100,734	95,951	96,061
102	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	1,155	180,586	177,246	176,981
103	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	2,274	161,095	159,622	159,450
104	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	3,826	142,686	141,331	141,268
105	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 973,706	9 746,636	9 727,850
106	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	20,319	18,890	18,807
107	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	139,386	129,754	129,588
108	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 551,185	1 484,911	1 489,165
109	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	112,651	103,895	104,316
110	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	91,583	86,396	87,006
111	FCP VIEVO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	05/06/13	0,245	115,510	113,243	113,407
112	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	9 259,595	8 777,281	8 765,635
113	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	-	9,337	9,287
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
114	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	-	9,217	9,172

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

OFFRE A PRIX FERME - OPF - PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIÉTÉ « CITY CARS »

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'Admission au Marché Principal de la cote de la Bourse des actions de la société CITY CARS.

Dans le cadre du prospectus, la société CITY CARS a pris les engagements suivants :

- ✓ Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur;
- ✓ Régulariser la durée du mandat de Monsieur Mehdi Mahjoub en tant que Directeur Général afin de la concorder avec la durée de son mandat en tant qu'Administrateur ;
- ✓ Réserver un siège au Conseil d'Administration au profit du représentant des détenteurs d'actions CITY CARS acquises dans le cadre de l'OPF. Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions CITY CARS acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens, s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation ;
- ✓ Respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse ;
- ✓ Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes de valeurs mobilières;
- ✓ Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne;
- ✓ Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- ✓ Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau du rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Aussi, l'initiateur de l'offre la société El Karama Holding, représentée par son PDG Monsieur Mohamed Ali Chekir, s'engage à :

- ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction en Bourse;

- ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société, mettant en péril l'avenir de celle-ci, nuisant aux intérêts des actionnaires et susceptible d'entraver la réalisation du business plan du Groupe CITY CARS.

En outre, et en vertu des termes du prospectus d'introduction, les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Sans fractionnement,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE CITY CARS AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

La Bourse a donné, en date du 07/06/2013, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société CITY CARS au marché principal de la cote de la Bourse.

L'admission définitive des 13 500 000 actions de nominal un (01)* dinar chacune, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

1. Présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier;
2. Justification de la diffusion dans le public d'au moins 30% du capital auprès de 200 actionnaires au plus tard le jour d'introduction.

Par ailleurs, le Conseil de la Bourse a également pris acte de l'engagement des actionnaires de référence de mettre en place un contrat de liquidité et un contrat de régulation.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société CITY CARS se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 10,950 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Décision ayant autorisé l'opération :

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 22/10/2012, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société CITY CARS tenue le 29/11/2012 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de bourse de Tunis.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 06/08/2013 a approuvé l'introduction en Bourse au prix de 10,950 DT l'action.

* L'AGE du 29/11/2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 100 DT à un (1) DT.

Actions offertes au public :

L'introduction de la société CITY CARS au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché de 4 050 000 actions d'une valeur nominale de un (1)^{*} dinar chacune, représentant 30% du capital de la société et ce, dans le cadre :

- D'une **Offre à Prix Ferme (OPF)** de 1 498 500 actions au public, représentant 37% du total des actions offertes et 11,10% du capital de la société, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
- D'un **Placement Global** de 2 551 500 actions, représentant 63% du total des actions offertes et 18,90% du capital de la société auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 000 dinars, centralisé auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en Bourse AXIS CAPITAL BOURSE, TUNISIE VALEURS et MENA CAPITAL PARTNERS, et dirigé par AXIS CAPITAL BOURSE, désigné comme établissement chef de file.

Il est à préciser que les membres du syndicat de placement doivent transmettre quotidiennement au chef de file les quantités et les identités des donneurs d'ordre.

Le placement global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Sans fractionnement,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.

Il est à signaler que les investisseurs étrangers non résidents en Tunisie sont autorisés à acquérir des actions CITY CARS à hauteur de 15% du capital de la société.

1- Présentation de la société

Dénomination sociale : CITY CARS

Siege social : 51, rue Ali Darghouth -1001 Tunis

Forme juridique : Société Anonyme

Date de constitution : 22/08/2007

Capital social : 13 500 000 dinars, divisé en 13 500 000 actions ordinaires de valeur nominale un (1)^{*} dinar entièrement libérées.

* L'AGE du 29/11/2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 100 DT à un (1) DT.

Législation particulière applicable : La loi n° 2009-69 du 12/08/2009 relative au commerce de distribution en Tunisie.

La loi n°2001-66 du 10/07/2001 relative a la suppression des autorisations administratives délivrées par les services du Ministère du Commerce et de l'Artisanat.

L'arrêté du ministre du commerce, de l'industrie et du transport du 10/08/1995 tel que modifié par les arrêtés du 15/08/1996 et de la 05/02/1999 et portant approbation du cahier des charges relatif à la commercialisation de matériels de transport routier fabriqués localement ou importés.

Objet social : La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs :

- 1) L'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport, de tout véhicule industriel ainsi que toute pièce détachée, accessoire, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules. La représentation de tout fabricant ou commerçant de véhicules automobiles ou pièces détachées. La maintenance et la réparation de tout véhicule de transport, tout véhicule industriel de quelque nature que ce soit.
- 2) Toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets similaires ou connexes.
- 3) Et généralement, toute prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés civiles ou commerciales, quelque soit leur forme ou leur objet.

2- Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **21/10/2013** au **08/11/2013** inclus.

La réception des ordres dans le cadre du Placement Global se fera à partir du **21/10/2013** étant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **08/11/2013** inclus.

3- Date de jouissance des actions

Les actions à céder dans le cadre de cette offre, porteront jouissance à partir du **01/01/2013**.

4- Modalités de paiement du prix

Pour la présente offre au public, le prix de l'action CITY CARS, tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à **10,950 Dinars** aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Global.

Le règlement des ordres d'achat par les donneurs d'ordres désirant acquérir des actions CITY CARS dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de l'ordre d'achat. En cas de satisfaction partielle de l'ordre d'achat, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur de l'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'OPF.

Le règlement des ordres d'achat par les investisseurs désirant acquérir des actions CITY CARS dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès du syndicat de placement, au comptant, au moment du dépôt de la demande de l'ordre d'achat.

5- Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les ordres d'achat des actions de la société CITY CARS exprimées dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Le syndicat de placement composé d'AXIS CAPITAL BOURSE, TUNISIE VALEURS et MENA CAPITAL PARTNERS, est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes d'acquisition des actions CITY CARS exprimées dans le cadre du Placement Global.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'introduction de la société CITY CARS au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché de 4 050 000 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune, représentant 30% du capital de la société.

Le placement des titres auprès du public se fera selon la procédure d'Offre à Prix Ferme et de Placement Global.

6-1- Offre à Prix Ferme :

Les 1 498 500 actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme (représentant 37% de l'offre globale et 11,10% du capital social) seront réparties en trois (3) catégories :

- **Catégorie A :** 1 012 500 actions offertes représentant 25% de l'offre globale et 67,57% de l'OPF, réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes, sollicitant au minimum 2000 actions et au maximum 67 500 actions pour les non institutionnels et 675 000 actions pour les institutionnels.

Les OPCVM donneurs d'ordre dans cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tels que définis au niveau de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un seul émetteur.

- **Catégorie B :** 166 360 actions offertes représentant 4,11% de l'offre globale et 11,10% de l'OPF, réservées aux personnes physiques et/ou morales Tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 1999 actions.
- **Catégorie C :** 319 640 actions offertes représentant 7,89% de l'offre globale et 21,33% de l'OPF, réservées aux personnes physiques et/ou morales Étrangères sollicitant au minimum 2 000 actions et au maximum 67 500 actions pour les non institutionnels et 319 640 actions pour les institutionnels.

Étant précisé que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans l'une de ces trois (3) catégories ne peuvent pas donner des ordres dans le cadre du placement global.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces ordres doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité d'actions demandées et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les personnes physiques majeures Tunisiennes : nom, prénom, nature et numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures Tunisiennes : nom, prénom, date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales Tunisiennes : dénomination sociale complète et numéro d'inscription au registre de commerce ;
- Pour les OPCVM : la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;

- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y'a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 10 actions, ni supérieur à :

- 67 500 actions pour les non institutionnels (soit au plus 0,5% du capital social),
- 675 000 actions pour les institutionnels* (soit au plus 5% du capital social).

En tout état de cause, la quantité demandée par ordre doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée précédant la date de l'ordre d'achat. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration dûment signé et légalisé.
- Un nombre d'ordres d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces ordres doivent être accompagnés d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, toutes catégories confondues, déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse.

En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier par le temps sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples chez un même Intermédiaire, seul l'ordre portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu.

Tout Intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des ordres d'achat émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

*Tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse

▪ **Mode de répartition des actions et modalités de satisfaction des ordres d'achat**

Catégories	Nombre d'actions	Montant en DT	Répartition en % du capital social après cession	Répartition en % de l'OPF
Catégorie A : Personnes physiques et/ou morales Tunisiennes, sollicitant au minimum 2000 actions et au maximum 67 500 actions pour les non institutionnels et 675 000 actions pour les institutionnels.	1 012 500	11 086 875	7,50%	67,57%
Catégorie B : Personnes physiques et/ou morales Tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 1 999 actions.	166 360	1 821 642	1,23%	11,10%
Catégorie C : Personnes physiques et/ou morales étrangères, sollicitant au minimum 2000 actions et au maximum 67 500 actions pour les non institutionnels et 319 640 actions pour les institutionnels.	319 640	3 500 058	2,37%	21,33%
Total	1 498 500	16 408 575	11,10%	100,00%

Le mode de satisfaction des ordres d'achat se fera de la manière suivante :

Pour la catégorie A : Les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte/ quantité demandée et retenue.

Pour la catégorie B : Les ordres d'achat seront satisfaits également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

Pour la catégorie C : Les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte/ quantité demandée et retenue.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie B, puis à la catégorie A, puis à la catégorie C.

Transmission des ordres et centralisation :

Les intermédiaires en bourse établissent, par catégorie, les ordres reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT l'état des ordres d'achat selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Ouverture des plis et dépouillement :

Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, d'Axis Capital Bourse-intermédiaire en bourse introducteur, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

6-2- Placement Global

Dans le cadre du Placement Global, 2 551 500 actions représentant 63% du total des actions offertes et 18,9% du capital de la société seront offertes à des investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 000 dinars.

Les ordres d'achat seront centralisés auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en Bourse AXIS CAPITAL BOURSE, TUNISIE VALEURS et MENA CAPITAL PARTNERS, et dirigé par AXIS CAPITAL BOURSE, désigné comme établissement chef de file.

Il est à préciser que les membres du syndicat de placement doivent transmettre quotidiennement au chef de file les quantités et les identités des donneurs d'ordre.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- **Quel que soit le porteur des titres,**
- **Sans fractionnement,**
- **Après information préalable du CMF,**
- **Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.**

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit au syndicat de placement. Ces ordres doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du donneur d'ordre (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre de commerce) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'investisseurs avertis conformément à la définition fixée au niveau du présent prospectus.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à :

- 67 500 actions pour les non institutionnels (soit au plus 0,5% du capital)
- 675 000 actions pour les institutionnels (soit au plus 5% du capital).

Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les titres non acquis dans le cadre du placement global pourraient être affectés à la catégorie B, puis à la catégorie A, puis à la catégorie C de l'Offre à Prix Ferme.

Transmission des ordres:

A l'issue de l'opération de Placement, l'établissement chef de file, Axis Capital Bourse, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de l'établissement chef de file, Axis Capital Bourse, intermédiaire en Bourse et comportant son cachet.

Soumission et vérification des ordres :

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procèdera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordre d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet.

7- Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'OPF et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achat dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre d'actions attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

8- Règlement des espèces et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux. Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à la STICODEVAM les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de la STICODEVAM.

La STICODEVAM a attribué en date du 16/04/2013 aux actions de la société CITY CARS le code ISIN : TN 0007550015.

Les opérations de règlement et livraison seront assurées par la STICODEVAM.

Le registre des actionnaires sera tenu par Axis Capital Bourse intermédiaire en Bourse.

9- Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

10- Avantage fiscal

L'article 1^{er} de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010, relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse stipule que : *« Le taux de l'impôt sur les sociétés prévu par le premier et quatrième alinéa du paragraphe I de l'article 49 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, est réduit à 20% pour les sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis à condition que le taux d'ouverture du capital au public soit au moins égal à 30%, et ce, pendant cinq ans à partir de l'année de l'admission. Cette réduction est accordée aux sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2014 ».*

Par conséquent, la société CITY CARS pourrait en bénéficier et donc, l'impôt sur les bénéfices calculé serait révisé à la baisse ce qui augmenterait le résultat net de la société.

11- Contrat de liquidité

Les actionnaires de CITY CARS, Al Karama Holding et Automobile Investment Company (AIC), se sont engagés à alimenter un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de City Cars par :

- la somme de 2 573 250 dinars, répartie comme suit :
 - o 1 573 252,200 dinars par Automobile Investment Company
 - o 999 997,800 dinars par Al Karama Holding
- Un total de 235 000 titres, réparti comme suit :
 - o 143 676 titres par Automobile Investment Company
 - o 91 324 titres par Al Karama.

Ce contrat a été confié à l'intermédiaire en bourse AXIS CAPITAL BOURSE.

12- Régulation du cours boursier

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 06/08/2013 a donné au Conseil d'Administration les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à l'intermédiaire en Bourse AXIS CAPITAL BOURSE.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'Admission aux négociations sur le Marché Principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro **13-839** du **03 octobre 2013** est mis à la disposition du public sans frais au siège de la société CITY CARS, auprès de AXIS CAPITAL BOURSE, TUNISIE VALEURS et MENA CAPITAL PARTNERS, Intermédiaires en bourse chargés de l'opération, auprès de tous les intermédiaires en bourse ainsi que sur le site du Conseil du Marché Financier : www.cmf.org.tn.

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société « BEST Lease », le déclassement de la société «Maille Club », l'ouverture au public de FCP AL BARAKA, FCP GENERAL DYNAMIQUE, FCPR Tunisian Development Fund II, FCPR SWING et Fonds d'amorçage Startup Factory Seed Fund, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
16. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
17. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE- Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	73 247 144
18.Electrostar		71 396 222
19.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
20.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
21.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
22. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia - Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	72 255 844
23.Hannibal Lease S.A		71 964 600
24. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
25. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
26. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530
27. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
28. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
29.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
30. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
31. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Chargaia II BP 129 -1080 Tunis Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	70 836 570
32.Société d'Assurances "SALIM"		71 948 700
33. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Chargaia I -1080 Tunis-	71 189 200
34. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
35. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
36. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
37. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
38. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
40. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
41. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
42. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
43. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
44. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
45. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866

46. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 340 477
47. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
48. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
49. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
50. Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
51. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
52. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
53. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
54. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
55. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
56. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
57. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
58. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
59. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3. HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
4. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5. SERVICOM	Cité Ishbilila , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
6. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
7. SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 -3018 Sfax-	74 682 400
8. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia -	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	71 783 500
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Lease	124, avenue de la liberté -1002 TUNIS-	71 841 322
5. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
6. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
7. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
8. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
9. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
10. Assurances Mutuelle Ittihad	15, rue de Mauritanie -1002 Tunis-	71 784 544
11. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
12. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
13. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
14. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
15. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
16. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-90, avenue Hédi Noura , Immeuble « Prestige Résidence », Ennasr II - 2037 Ariana -	71 781 500
17. Banque Zitouna		70 853 153
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
20. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS- Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 916
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"		71 333 400
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. Les Assurances des Crédits Commerciaux - Assurcrédit -	7, rue 8010 Montplaisir - 1002 TUNIS -	71 903 565
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58. Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59. Société d'Investissement Touristique du Sahel - SITS - " Hôtel Skanes Beach "	Hôtel El Mouradi BP 48, port El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
60. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
61. Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Groupe GMT « GMT »	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
65. Société Hôtelière El Kantaoui "Palm Marina"	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
66. Société Hôtelière SAMARA	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
67. Société Hôtelière Mouradi Golf	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68. Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
69. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
70. Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
71. Société Hôtelière & Touristique Syphax	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
72. Société Hôtelière KURIAT Palace	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
73. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA		

74. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
75.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
76.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
77.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
78.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
79. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
80.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
81. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
82.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
83.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
84.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
85.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
86.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
87.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
88.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
89.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center - 2080 ARIANA-	71 231 172
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
98.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
99.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103.Tunisian Qatari Bank "TQB" (ex BTQI)	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 - 1080 TUNIS-	71 713 555
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani 1002 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel -Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel -Les Berges du Lac 1053 Tunis

9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BIATCAPITAL	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
20	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
21	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
22	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
23	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AL BARAKA	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
25	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
26	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac 1053 Tunis
27	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
28	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
29	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
32	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
33	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- 1004 El Menzah IV

37	FCP FINA 60	MIXTE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere Les Berges du Lac -1053 Tunis
38	FCP GENERAL DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
44	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Boulevard de la Terre -Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
57	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani-1002 Tunis
58	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Imm Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
63	FCP SMART EQUITY	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Imm Nawrez- rue du Lac Léman- Bloc C - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
83	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	6, rue Jameleddine Al Afghani- 1002 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	4, rue 7036 El Menzah IV -1004 Tunis
88	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Immeuble Amen Invest- 9, rue du Lac Neuchatel - Les Berges du Lac – 1053 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- 1004 El Menzah IV
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord –1003- Tunis.

92	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE D'INGENIERIE FINANCIERE ET D'INTERMEDIATION EN BOURSE -SIFIB BH -	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord -1003-Tunis.
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	2, rue de Turquie- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-1004 El Menzah IV
98	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
99	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
100	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
102	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	2, rue de Turquie- 1001 Tunis
103	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
104	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
105	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
106	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Imm Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Imm Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
111	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
112	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
113	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
114	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble yosr Appart 9 et 10 Rue du Lac Victoria 1053 Les Berges du Lac
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis

15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
20	FCPR FIDELIUM ESSOR II	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
21	FCPR FIDELIUM PERFORMANCE	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
22	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
23	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	124 Avenue de la Liberté, 1er étage, 1002 - Tunis
24	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	124 Avenue de la Liberté, 1er étage, 1002 - Tunis
25	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis
26	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
28	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
29	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa Imm Fraj 2ETG Les Berges du Lac 1053 Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*